



L'école haut-alpine

Imprimé au siège de la section
CPP N° 0210 S 05506
Directeur de la publication :
Geoffroy CHEVALIER
Tél. : 04 92.53.45.28
Fax : 04 92 53 78 84
ISSN 1266-6548
Mensuel - Prix au N° 0,76 €

Sommaire

Edito p. 1
Infos syndicales p. 2

Supplément : Bulletin d'adhésion

Dispensé de timbrage

GAP C.T.C.

L'École Haut-Alpine

Bourse du Travail - Place Grenette
BP 42
05002 Gap Cedex
<http://05.snuipp.fr/>

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le vendredi 28 septembre 2007

1/2 journées d'information syndicale
sur le temps de travail

Ouvertes à tous

syndiqués ou non, titulaires, directeurs, ziliens,
en stage de formation continue, PE2...

Modalités page 2

ou sur notre site Internet : lettres
pré-remplies

Edito

Mobilisons-nous !

Le contexte actuel est complexe : les attaques sur les services publics et sur l'école sont nombreuses et les raisons de se mobiliser incontestables. Cependant, les mobilisations ne se décrètent pas et, plus que jamais, nous n'avons pas le droit à l'erreur. Rien ne servirait plus la cause du Président de la République et du Gouvernement qu'une mobilisation ratée. Aujourd'hui, toutes les organisations syndicales se retrouvent pour réfléchir et initier un mouvement d'ampleur à la hauteur des attaques portées. Au SNUipp, il nous appartient d'ores et déjà d'informer largement la profession sur les dangers et les risques de la politique qui est en train de se mettre en place pour l'école de demain. Le contexte est d'autant plus difficile que l'opposition politique est pour l'instant à l'agonie et que les syndicats doivent jouer leur rôle de contre-pouvoir fort. Il faut également lutter fermement contre les sirènes médiatiques qui relaient inlassablement le discours du pouvoir, à savoir que tout est inéluctable et que la politique menée est salutaire ! Et si on pouvait changer les choses ? Est-ce si utopiste de penser que des solutions alternatives sont possibles ? Non, je ne le crois pas et il nous appartient de le démontrer. Mais pour ça, nous aurons besoin de toute la profession et bien au delà pour construire un mouvement revendicatif fort et peser lourdement sur la politique actuelle. Il est donc indispensable dès aujourd'hui de construire une riposte puissante, porteuse de nos espoirs de voir se construire une société plus solidaire et une école au service de tous.

G. C.

Rendez-vous en octobre à :

- **Guillestre** : mardi 9 octobre 2007
13h30-16h30 école élémentaire de Guillestre
- **Veynes** : jeudi 11 octobre 2007
13h30-16h30 salle de la mairie (à confirmer)
- **Gap** : jeudi 11 octobre 2007
13h30-16h30 Bourse du Travail - local du SNUipp
- **Saint-Bonnet** : mercredi 17 octobre 2007
8h30-11h30 salle de la mairie (à confirmer)
- **Eygians** : vendredi 19 octobre 2007
13h30-16h30 salle de la mairie (à confirmer)
- **Embrun** : vendredi 19 octobre 2007
14h00-17h00 école élémentaire Pasteur
- **Gap** : samedi 20 octobre 2007
8h30-11h30 salle des fêtes du lycée Dominique Villars
- **Briançon** : samedi 20 octobre 2007
9h00-12h00 centre culturel salle des associations.

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL ouverte à tous, syndiqués ou non

Demi-journées d'information syndicale

Ordre du jour



- ❶ Actions et mobilisations ;
- ❷ Fonctionnement de l'école (EPEP, direction, rythme scolaire, programme, évaluations...) ;
- ❸ Actualités locales et divers.

**Prenons la parole !
Participez nombreux aux infos syndicales !**

LETTRE A ADRESSER A L'IEN

Cachet de l'école

Madame ou Monsieur
l'IEN

Conformément à la circulaire du 16 janvier 1985, les personnels soussignés de l'école de vous informent qu'ils participeront à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp.

Le.....

À.....

Nom Prénom Emargement

Ecole Publique de

LETTRE AUX PARENTS

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation en vigueur (décret du 28 mai 1982, circulaire du ministre de l'Education Nationale du 16 janvier 1985), une réunion d'information syndicale pour les enseignants aura lieu le 2007.

Ce droit est reconnu à tous les salariés dans leur entreprise.
Il n'y aura pas de classe cette demi-journée.

Fait à, le

L'instituteur(trice)

Modalités de participation

Informer les parents et l'IEN de la circonscription rapidement.
NE PAS ATTENDRE LA DERNIERE LIMITE !!!

La représentativité du SNUipp ne souffre aucune contestation, vous pouvez participer à cette réunion en toute tranquillité.

N'hésitez pas à contacter la section en cas de problème.

Informez les familles et gardez trace de cette information (coupon réponse ci-dessous).



Partie
à retourner
à l'école
datée
et signée

Information sur la demi journée du ... / ... / 2007

Date :

Signature :

Lettre ouverte au Président de la République

Monsieur le Président,

Améliorer la réussite scolaire de tous les jeunes, il n'y a rien de plus urgent !

Vous semblez découvrir ce que nous n'avons cessé de dénoncer : après des années de progrès constants, de hausse du niveau de formation des jeunes, le système éducatif peine encore à remédier à l'échec scolaire de milliers de jeunes en difficulté.

Mais cette crise est d'autant plus urgente à traiter qu'elle s'inscrit dans une société qui voit grandir les inégalités sociales et territoriales. S'il y a des difficultés dans l'École, elles renvoient aussi, tout le monde le sait, à des difficultés vécues au quotidien hors de l'école par des milliers d'enfants et de jeunes. Non, tous les enfants n'ont pas les mêmes chances au départ, tous les jeunes n'ont pas les conditions de vie, de santé, d'équilibre qui leur permettent, sans accompagnement, d'accéder aux apprentissages, de se projeter dans l'avenir.

Aider efficacement les jeunes les plus en difficulté, former les enseignants pour cela, combattre les inégalités sociales et le danger que représenterait l'instauration d'une École à deux vitesses, ouvrir un avenir positif pour tous les jeunes, rien de plus difficile, rien de plus compliqué sans doute, mais rien de plus indispensable pour les jeunes, pour nous, pour l'avenir du pays. C'est pourquoi l'École doit réussir à se transformer.

C'est ce défi là que doit relever le Service Public d'Éducation, parce qu'il est le seul à pouvoir le faire, pour tous, et pas seulement pour les plus favorisés ou les « méritants ».

C'est une question d'avenir, c'est un enjeu de démocratie.

« Égalité des chances » ou « ambition-réussite », ces grands mots, tout comme les polémiques stériles sur les méthodes d'enseignement, ne peuvent tenir lieu de politique de transformation démocratique de l'École.

Au contraire, supprimer des milliers de postes, réduire l'offre d'enseignement pour tous, libéraliser la carte scolaire pour laisser se développer des ghettos scolaires, jouer la concurrence entre établissements, annoncer un collège éclaté, favoriser l'école privée, c'est menacer gravement le service public. Comment avancer avec une politique guidée par la seule réduction des coûts ?

Tristement historique, la suppression de 11 200 emplois dans l'Éducation nationale (et peut-être plus dans les années à venir), s'ajoutant aux milliers déjà subies, annonce encore plus de précarité, de difficultés, pour tous, personnels, familles, élèves. C'est inacceptable.

L'école, les enfants et les jeunes méritent mieux.

L'avenir des enfants d'aujourd'hui, leur formation de citoyen et leur insertion professionnelle ne peuvent pas se réduire à un problème de « rentabilité » du système, encore moins s'organiser en sélections successives avant le collège, les lycées ou l'université.

Leur avenir se joue dès la maternelle, il se joue dans des classes moins chargées, il se joue dans un collège pour tous, il se joue dans la mise en œuvre de pédagogies et d'organisations prenant en compte chacun, permettant l'accès de tous aux savoirs, à la culture. Il se joue certes avec des études dirigées, mais aussi et surtout avec une meilleure cohésion de la communauté éducative, des enseignants formés, des personnels pour accompagner, aider à tous les niveaux enfants et adolescents.

Nous voulons une politique éducative ambitieuse faisant avancer notre École publique en mettant au cœur la réussite de tous les jeunes.

Nous voulons pour cela d'autres choix, un autre budget, une autre politique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de notre haute considération.

Cé, CRAP-Cahiers pédagogiques, FAEN, FCPE, FERC-CGT, FIDL, FSU, GFEN, ICEM-Pédagogie Freinet, Ligue de l'enseignement, SGEN-CFDT, UNEF, UNL, UNSA Éducation.

L' EVALUATION CM2

L'évaluation diagnostique CM2 a été mise en place dans la précipitation. Le SNUipp avait dénoncé cette précipitation et obtenu que l'évaluation ne soit pas obligatoire.

Le document ministériel suscite de nombreuses interrogations. En effet, sur les 44 exercices du livret ministériel :

- 21 sont des exercices des évaluations CE2 de 2006 (avec éventuellement des consignes modifiées et/ou des temps de passation raccourcis ou allongés) !
- 4 sont « inspirés » d'exercices des évaluations 6^e de 2006 ; raccourcis ou simplifiés.
- Les autres exercices sont inédits ou une reprise d'évaluations antérieures.

Pour beaucoup, le niveau est inférieur ou égal aux exercices des évaluations CE2, notamment dans l'épreuve 2. Les compétences mesurées sont majoritairement celles de fin de cycle des apprentissages fondamentaux et non celles du cycle des approfondissements.

L'utilisation du document ministériel n'est pas obligatoire. Le ministère nous a confirmé que les enseignants ont toute latitude de créer et d'utiliser leurs propres outils.

Les évaluations CE1 de 2006, mises en place, elles aussi, dans la précipitation, avaient fait l'objet de problèmes d'étalonnage et de protocole des exercices. A la suite de différentes remontées du terrain et à la publication du rapport de l'IGEN, elles ont été modifiées cette année. Un guide d'aide à l'exploitation des résultats est disponible sur le site Eduscol.

D'autre part, on peut s'étonner que le ministère n'ait pas donné plus d'explications concernant la mise en place et le contenu de ces évaluations. « L'aide à l'analyse des résultats » qui aurait dû paraître le 15 septembre apportera peut-être des éclaircissements.

Si ces évaluations permettent de déceler de manière fine les élèves en grande difficulté et de mettre en place des remédiations, on peut par contre s'interroger sur la nécessité de faire passer ces évaluations pour tous les élèves.

Le changement de finalité des évaluations n'est accompagné ni d'exploitation, ni de formation. Le document d'aide n'est toujours pas paru.

Le SNUipp renouvelle sa demande d'une mise à plat de l'ensemble des dispositifs d'évaluation (maternelle, élémentaire).

CSE - 20 septembre 2007

Le Conseil Supérieur de l'Éducation s'est réuni jeudi 20 septembre 2007.

Pour l'école primaire, il a examiné trois modifications du programme d'histoire de cycle 3.

Les modifications concernent toutes le chapitre 6, « le XX^{ème} siècle et le monde actuel ».

Parmi les « points forts » trois éléments sont ajoutés :

- « l'extermination des juifs et des tsiganes par les nazis : un crime contre l'humanité ».
- le droit de vote des femmes et l'émergence de l'égalité juridique.
- les arts, « expression d'une époque, à partir d'un ou deux exemples français ou internationaux ».

Le point sur l'extermination des juifs et des tsiganes a été supprimé lors de la réécriture des programmes en avril 2007. Tout à fait favorable à la réintégration de l'étude de ce

drame majeur de l'histoire du XX^{ème} siècle, le SNUipp a demandé la publication d'un document d'accompagnement précisant utilement aux enseignants comment traiter ce thème à l'école élémentaire.

Le droit de vote des femmes et l'émergence de l'égalité juridique est un élément nouveau dans les programmes, le SNUipp est tout à fait d'accord pour en faire un point fort, sachant que les questions d'égalité des sexes et de discriminations sexistes doivent être mieux traitées dans les programmes, mais aussi dans l'ensemble de la scolarité des élèves.

La modification concernant les arts dans le champ historique, consiste à faire passer ce point en élément distinct par rapport au point « la société en France dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle ». Cette décision intervient au moment où une mission est lancée sur la place réservée à l'histoire de l'art, de la grande section de maternelle jusqu'à la terminale. La modification anticipe en partie les conclusions de cette mission. Une liste d'œuvres serait établie, comme pour la littérature jeunesse,

sans entraver la liberté pédagogique assurée par ailleurs. La connaissance et la fréquentation du patrimoine sont essentielles à l'école. C'est pourquoi le SNUipp insiste sur la nécessité de penser à la concrétisation des visites indispensables à la mise en œuvre de cet élément du programme : gratuité des lieux d'exposition et des musées, ainsi que celle des transports nécessaires. Le SNUipp rappelle également l'importance du lien entre l'étude des œuvres et la pratique d'activités artistiques à l'école primaire, en particulier concernant l'art contemporain (XX^{ème} et XXI^{ème} siècle). Il exprime le souhait que la question fasse l'objet d'une réflexion plus approfondie.

L'exemple de la suppression et réintégration d'un élément du programme confirme que les conditions de réflexion, de temps et de dialogue n'ont pas été réunies lors de la révision des programmes en avril 2007. Le SNUipp rappelle sa demande d'une révision sérieuse des modifications apportées alors, et d'un bilan de l'application des programmes 2002, 5 ans après leur mise en œuvre, au moment où les élèves entrés au CP en 2002 quittent l'école primaire.

DECLARATION DES ORGANISATIONS DE LA FONCTION PUBLIQUE : CGT, CFTD, UNSA, FSU, SOLIDAIRES, CGC, CFTC

Nos organisations se sont exprimées cet été de façon unanime sur les attentes des personnels des trois versants de la Fonction Publique autour de deux enjeux essentiels : l'emploi public et le pouvoir d'achat.

Nous exigeons que s'ouvrent au plus vite des négociations portant sur la valeur du point d'indice commune à tous, les carrières et la reconstruction de la grille et que les décisions en matière d'emplois publics résultent d'un véritable débat sur les missions de services publics. Elles considèrent que ces demandes sont essentielles non seulement pour les personnels mais aussi pour l'efficacité des services publics, leur amélioration et le développement économique et social.

Jusqu'à présent, le gouvernement n'a apporté comme réponse que des conférences qui ne sauraient se substituer à ces exigences.

Le président de la république est demeuré sourd à ces attentes. De plus, face aux annonces du chef de l'État, les organisations syndicales réaffirment le lien existant à maintenir entre le statut général des fonctionnaires et les valeurs républicaines.

- Pour le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et l'ouverture immédiate de négociations salariales.
- Pour un emploi public statutaire basé sur les besoins réels en matière de services publics.
- Pour préserver et améliorer le statut de la fonction publique et l'indépendance des personnels.
- Pour un service public de qualité et de proximité répondant encore mieux aux besoins de toute la population.

Nos organisations syndicales appellent d'ores et déjà les personnels à construire une campagne d'actions avec pour objectif l'organisation d'une riposte d'envergure nécessaire et forte pour obtenir satisfaction.

Elles se retrouveront le 1^{er} octobre, à l'issue de la première conférence Fonction Publique, où elles pourront décider des formes d'une action la plus large à caractère national.

Paris, le 21 septembre 2007



N'attendez pas, syndiquez-vous !

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp 05. Droit d'accès en vous adressant à la section.